



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/43/769
3 novembre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-troisième session
Point 124 a) de l'ordre du jour

FINANCEMENT DES FORCES DES NATIONS UNIES CHARGEES DU MAINTIEN
DE LA PAIX AU MOYEN-ORIENT

Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageement

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 3	2
II. ETAT DES CONTRIBUTIONS	4 - 6	2
III. DEPENSES DE LA FNUOD ET MONTANTS REVISES POUR LES PERIODES COMPRISES ENTRE LE 1er DECEMBRE 1986 ET LE 30 NOVEMBRE 1988 (INCLUS)	7	3
IV. PREVISIONS DE DEPENSES DE LA FNUOD AU-DELA DU 30 NOVEMBRE 1988	8 - 9	3
V. MESURES QUE L'ASSEMBLEE GENERALE DEVRAIT PRENDRE A SA QUARANTE-TROISIEME SESSION	10	4

ANNEXES

I. Dépenses et montants révisés pour les périodes comprises entre le 1er décembre 1986 et le 30 novembre 1988 (inclus) et prévisions de dépenses pour la période allant du 1er décembre 1988 au 30 novembre 1989	5
II. Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er décembre 1988 au 30 novembre 1989 : informations complémentaires	7

I. INTRODUCTION

1. A sa quarante-deuxième session, l'Assemblée générale a adopté, le 3 décembre 1987, sa résolution 42/70 A relative au financement de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) pour la période allant du 1er décembre 1987 au 30 novembre 1988 inclus. Le Conseil de sécurité avait alors prorogé le mandat de la FNUOD jusqu'au 31 mai 1988, par sa résolution 603 (1987) du 25 novembre 1987.
2. Au paragraphe 1 de la section II de sa résolution 42/70 A, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir un crédit de 17 664 000 dollars pour les opérations de la FNUOD pour la période allant du 1er décembre 1987 au 31 mai 1988 inclus. A la section III de la même résolution, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses pour la FNUOD jusqu'à concurrence d'un montant brut de 2 944 000 dollars par mois (soit un montant net de 2 893 000 dollars) pour la période allant du 1er juin au 30 novembre 1988 inclus, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Force au-delà du 31 mai 1988, ces dépenses devant être réparties entre les Etats Membres selon la formule énoncée dans la résolution 41/44 A de l'Assemblée générale, en date du 3 décembre 1986.
3. Par sa résolution 613 (1988) du 31 mai 1988, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la FNUOD pour une nouvelle période de six mois jusqu'au 30 novembre 1988.

II. ETAT DES CONTRIBUTIONS

4. Au 30 septembre 1988, des contributions d'un montant total de 843,4 millions de dollars avaient été mises en recouvrement auprès des Etats Membres pour le financement de la FNUOD et de la Force d'urgence des Nations Unies (FONU) pour toute la période écoulée depuis la constitution de ces Forces jusqu'au 30 novembre 1988. Les contributions reçues pour la même période s'élevaient à 768,4 millions de dollars. Sur le solde des contributions non acquittées (75 millions de dollars), seul un montant de 6,4 millions de dollars peut à ce stade être considéré comme recouvrable, ce qui laisse au total un moins-perçu de 68,6 millions de dollars, dont 36 millions ont été inscrits à un compte spécial conformément à la résolution 36/116 A de l'Assemblée générale en date du 10 décembre 1981.
5. Le tableau ci-après indique l'état, au 30 novembre 1988, des contributions relatives à la FNUOD pour toute la période allant de sa constitution au 30 novembre 1988. Comme il ressort de cet état, sur le total du moins-perçu, 8,1 millions de dollars environ correspondent aux périodes comprises entre le 25 octobre 1979 et le 30 novembre 1988, et environ 60,5 millions de dollars se rapportent à des périodes antérieures (allant, pour la FNUOD, de sa constitution au 24 octobre 1979 et, pour la FONU, de sa constitution à sa liquidation en 1980). Dans ces conditions, les Etats qui fournissent des contingents n'ont pas pu être remboursés intégralement ni payés dans les délais.
6. Au paragraphe 1 de la section IV de sa résolution 42/70 A, l'Assemblée générale a souligné la nécessité du versement de contributions volontaires à la FNUOD, tant en espèces que sous forme de services et de fournitures pouvant être acceptés par le Secrétaire général. Il n'a pas été offert de contributions volontaires en réponse à cette résolution.

/...

Etat des contributions au 30 septembre 1988

(En millions de dollars des Etats-Unis)

	<u>FNUOD et FUNU</u> <u>1974-1980 a/</u>	<u>FNUOD</u> <u>25 octobre 1979 au</u> <u>30 novembre 1988</u>	<u>Total</u>
Crédits ouverts	554,2	283,2	837,4
Engagements de dépenses supplémentaires autorisés	-	17,7	17,7
Moins : recettes accessoires déduites	(8,7)	(3,0)	(11,7)
Montants mis en recouvrement	545,5	297,9	843,4
Paiements reçus	(485,0)	(283,4)	(768,4)
Solde à recevoir	60,5	14,5	75,0
Montant estimatif du solde recouvrable	-	(6,4)	(6,4)
Montant estimatif du moins-perçu	60,5	8,1	68,6

a/ Dans le cas de la FUNU, pour la période allant de sa constitution à sa liquidation en 1980; dans le cas de la FNUOD, pour la période allant de sa constitution au 24 octobre 1979.

III. DEPENSES DE LA FNUOD ET MONTANTS REVISES POUR LES PERIODES COMPRISES ENTRE LE 1er DECEMBRE 1986 ET LE 30 NOVEMBRE 1988 (INCLUS)

7. On trouvera plus loin, dans l'annexe I, un état des sommes décaissées et des dépenses engagées pour la FNUOD pour les deux périodes de 12 mois comprises entre le 1er décembre 1986 et le 30 novembre 1988 (inclus).

IV. PREVISIONS DE DEPENSES DE LA FNUOD AU-DELA DU 30 NOVEMBRE 1988

8. Le mandat actuel de la FNUOD expire le 30 novembre 1988. Si le Conseil de sécurité décidait de proroger le mandat de la Force au-delà de cette date, et à supposer que ses responsabilités demeurent les mêmes, les dépenses de la FNUOD seraient, selon le Secrétaire général, d'un montant brut de 3 019 000 dollars par mois (soit un montant net de 2 963 000 dollars) à compter du 1er décembre 1988. Il faudrait alors ouvrir des crédits pour la FNUOD et/ou autoriser le Secrétaire général à contracter des engagements et répartir les montants entre les Etats Membres pour financer la FNUOD au-delà du 30 novembre 1988. En conséquence, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la FNUOD, le Secrétaire général prie l'Assemblée générale de prendre à sa présente session les mesures voulues pour permettre de financer les dépenses de la Force du 1er décembre 1988 au 30 novembre 1989.

9. On trouvera dans l'annexe I au présent rapport un état récapitulatif des prévisions de dépenses de la FNUOD pour la période allant du 1er décembre 1988 au 30 novembre 1989 et, dans l'annexe II, des informations complémentaires sur ces prévisions de dépenses.

/...

V. MESURES QUE L'ASSEMBLEE GENERALE DEVRAIT PRENDRE
A SA QUARANTE-TROISIEME SESSION

10. Les mesures à prendre concernant le financement de la FNUOD pour des périodes antérieures et postérieures au 30 novembre 1988 sont les suivantes :

a) L'Assemblée générale devrait ouvrir un crédit d'un montant brut de 17 664 000 dollars (soit un montant net de 17 358 000 dollars), correspondant aux dépenses qui ont été autorisées et réparties en vertu des dispositions de la section III de la résolution 42/70 A de l'Assemblée générale, pour la période allant du 1er juin au 30 novembre 1988 inclus;

b) En ce qui concerne les périodes postérieures au 30 novembre 1988, l'Assemblée générale devrait ouvrir des crédits et/ou autoriser le Secrétaire général à contracter des engagements, selon qu'il conviendra, pour faire face aux dépenses, et répartir les montants correspondants entre les Etats Membres, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Force au-delà de cette date.

ANNEXE I

Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement

Dépenses et montants révisés pour les périodes comprises
 entre le 1er décembre 1986 et le 30 novembre 1988 (inclus)
 et prévisions de dépenses pour la période allant du
 1er décembre 1988 au 30 novembre 1989

[En milliers de dollars des Etats-Unis (chiffres arrondis)]

	<u>Dépenses</u> <u>1986/87</u>	<u>Montants</u> <u>révisés</u> <u>1987/88</u>	<u>Prévisions</u> <u>de dépenses</u> <u>1988/89</u>
1. <u>Dépenses locales</u>			
a) Indemnité de subsistance journalière versée par l'ONU aux membres des contingents	628	623	623
b) Traitements et dépenses connexes de personnel	3 932	4 343	4 600
c) Frais de voyage et indemnité de subsistance du personnel militaire	47	50	50
d) Rations	1 820	2 122	1 966
e) Location, entretien et construction de locaux, éclairage, chauffage, énergie et eau	2 266	2 080	2 120
f) Communications	17	25	25
2. <u>Matériel et fournitures destinés à la Force</u>			
a) Achat de matériel de transport	796	611	750
b) Achat d'autre matériel	1 012	983	910
c) Entretien et utilisation des véhicules automobiles et autre matériel	2 728	2 788	2 800
d) Fournitures et services	1 907	1 714	1 800
e) Fret, camionnage et messageries	142	151	160
f) Remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents	547	645	825
3. <u>Relève des contingents</u>	828	1 018	1 200
4. <u>Indemnités en cas de décès ou d'invalidité</u>	400	400	400
5. <u>Bien-être et loisirs</u>	217	237	240

/...

	<u>Dépenses</u> <u>1986/87</u>	<u>Montants</u> <u>révisés</u> <u>1987/88</u>	<u>Prévisions</u> <u>de dépenses</u> <u>1988/89</u>
6. <u>Paiement au titre des dépenses relatives aux contingents</u>			
a) Soldes et indemnités versées aux membres des contingents	15 815	15 830	15 848
b) Amortissement du coût de l'habillement, du paquetage et de l'équipement individuels	1 118	1 116	1 121
7. <u>Système intégré de gestion</u>	-	-	130
8. <u>Contributions du personnel</u>	<u>580</u>	<u>592</u>	<u>660</u>
Total, rubriques 1 à 7	<u>34 800</u>	<u>35 328</u>	<u>36 228</u>
9. <u>Recettes provenant des contributions du personnel</u>	<u>580</u>	<u>592</u>	<u>660</u>
10. <u>Recettes diverses</u>	<u>20</u>	<u>20</u>	<u>12</u>

ANNEXE II

Force des Nations Unies chargée d'observer le dégel

Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er décembre 1988
au 30 novembre 1989 : informations complémentaires

1 a) Indemnité journalière versée par l'ONU aux membres
des contingents

Dollars des Etats-Unis

1986/87 : dépenses	627 900
1987/88 : montant révisé	623 000
1988/89 : prévisions de dépenses	623 000

1. Une indemnité journalière représentant l'équivalent de 1,28 dollar par personne et par jour, payable en monnaie locale, est versée à tous les membres des contingents de la FNUOD pour couvrir leurs faux frais personnels. Les prévisions de dépenses ont été calculées sur la base d'un effectif moyen de 1 327 officiers et hommes de troupes pendant la période considérée.

1 b) Traitements et dépenses connexes de personnel

Dollars des Etats-Unis

1986/87 : dépenses	3 931 900
1987/88 : montant révisé	4 343 000
1988/89 : prévisions de dépenses	4 600 000

2. Le tableau d'effectifs actuel de la FNUOD comprend au total 148 postes dans la zone de la mission (5 postes d'administrateur et fonctionnaire de rang supérieur, 6 postes d'agent des services généraux, 31 postes d'agent du Service mobile et 106 postes d'agent local) et 7 postes créés par suite du surcroît de travail au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York (3 postes d'administrateur et 4 postes d'agent des services généraux).

3. Le tableau d'effectifs proposé pour la FNUOD pour 1988/89 est identique à celui qui avait été approuvé pour 1987/88. On en trouvera ci-après la ventilation par catégorie et par classe :

/...

Nombre de postes

Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur

SSG	1
P-5	1
P-4	3
P-3	2
P-2	1
Total	8

Agents des services généraux

G-4	10
-----	----

Autres catégories

Agents du Service mobile	31
Agents locaux	106
Total général	155

4. Le tableau ci-après indique les montants prévus pour les traitements et dépenses connexes de personnel ainsi que le chiffre des dépenses correspondantes pour les deux années précédentes. Pour calculer le montant estimatif des traitements, salaires et dépenses communes de personnel, on a appliqué au coût des postes existants un abattement de 5 % pour mouvements de personnel.

	<u>Dépenses</u> <u>1986/87</u>	<u>Montants</u> <u>prévisés</u> <u>1988</u>	<u>Prévisions</u> <u>de dépenses</u> <u>1988/89</u>
(Dollars des Etats-Unis)			
i) Traitements et salaires	2 143 800	2 276 000	2 430 000
ii) Dépenses communes de personnel	1 773 300	2 050 000	2 150 000
iii) Frais de voyage et indemnité de subsistance connexe	14 800	17 000	20 000
Total	3 931 900	4 343 000	4 600 000

i) Traitements et salaires 2 430 000 dollars

5. Le montant prévu ci-dessus comprend 1 400 000 dollars pour les traitements du personnel international, 1 010 000 dollars pour les traitements des agents locaux, y compris le personnel temporaire, et 20 000 dollars pour les heures supplémentaires et le sursalaire de nuit.

ii) Dépenses communes de personnel 2 150 000 dollars

6. Le montant prévu comprend 977 000 dollars pour les indemnités pour charges de famille, les indemnités d'affectation, les indemnités d'installation et les indemnités de subsistance (missions) et 1 173 000 dollars pour les autres dépenses communes de personnel. Les autres dépenses communes de personnel comprennent les cotisations à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, les cotisations au plan d'assurance maladie, les allocations de logement, les frais de voyage à l'occasion du congé dans les foyers et des voyages de visites familiales, les indemnités pour frais d'études et les frais de voyage connexes, le coût des autres voyages autorisés et les primes de rapatriement.

iii) Frais de voyage et indemnité de subsistance connexe 20 000 dollars

7. Le montant prévu ci-dessus doit permettre de couvrir les frais de voyage du personnel en mission et comprend 5 000 dollars pour les frais de voyage du commandant de la Force (pour se rendre à New York), 7 000 dollars pour les voyages périodiques de fonctionnaires de la FNUOD qui doivent se rendre à New York pour des consultations ou de fonctionnaires de New York qui doivent se rendre auprès de la FNUOD, et 8 000 dollars pour les frais de voyage de fonctionnaires dans la zone de la mission.

1 c) Frais de voyage et indemnité de subsistance du personnel militaire

Dollars des Etats-Unis

1986/87 : dépenses	4 / 300
1987/88 : montant révisé	50 000
1988/89 : prévisions de dépenses	50 000

8. Le montant prévu à ce titre doit permettre de couvrir le coût de l'indemnité de subsistance à verser au personnel militaire en poste dans des lieux d'affectation où il n'a ni logements ni cantines de l'ONU à sa disposition, ainsi qu'au personnel militaire en déplacement autorisé dans la zone de la mission, y compris pour la relève du personnel des postes avancés, le transport des approvisionnements, les inspections et les déplacements des officiers de l'état-major. Pour les déplacements autorisés en Israël et en République arabe syrienne au cours de la période considérée, le montant total des indemnités journalières de subsistance (34 dollars et 45 dollars par jour, respectivement) est estimé à 20 000 dollars. La FNUOD a un détachement de police militaire à Tibériade, où des logements sont fournis; en conséquence, les cinq membres du détachement ne recevront que 50 % de l'indemnité de subsistance journalière autorisée, ce qui représente environ 30 000 dollars pour la période considérée.

1 d) Rations

Dollars des Etats-Unis

1986/87 : dépenses	1 819 900
1987/88 : montant révisé	2 122 000
1983/89 : prévisions de dépenses	1 966 000

9. Le montant prévu doit permettre de nourrir le personnel militaire de la Force ainsi que les membres du personnel civil qui sont affectés à des postes où une cantine est nécessaire. Les rations sont conformes aux normes approuvées en la matière. On a appliqué un abattement de 5 % pour rations non utilisées, afin de tenir compte des membres du personnel qui sont en poste dans des lieux d'affectation où il n'y a pas de cantine et de ceux qui sont en déplacement autorisé, en permission ou absents de leur cantonnement pour d'autres raisons. Les prévisions de dépenses ont été calculées sur la base d'un effectif moyen de 1 327 officiers et hommes de troupe pendant 365 jours.

1 e) Location, entretien et construction de locaux;
 éclairage, chauffage, énergie et eau

Dollars des Etats-Unis

1986/87 : dépenses	2 265 800
1987/88 : montant révisé	2 080 000
1988/89 : prévisions de dépenses	2 120 000

10. Les dépenses prévues pour 1988/89 sont récapitulées dans le tableau ci-après et expliquées de façon détaillée dans les paragraphes qui suivent. Le tableau permet en outre de comparer les montants prévus et le chiffre des dépenses correspondantes pour les deux années précédentes.

	<u>Dépenses</u> <u>1986/87</u>	<u>Montants</u> <u>révisés</u> <u>1987/88</u>	<u>Prévisions</u> <u>de dépenses</u> <u>1988/89</u>
(Dollars des Etats-Unis)			
i) Location de locaux	459 400	609 000	748 000
ii) Entretien, réparation et aménagement des locaux	1 087 500	578 000	682 000
iii) Approvisionnement en eau et en électricité	211 600	291 000	281 000
iv) Construction de locaux	507 300	602 000	409 000
Total	<u>2 265 800</u>	<u>2 080 000</u>	<u>2 120 000</u>

1) Location de locaux 748 000 dollars

11. On estime que la location de locaux pour le quartier général de la FNUOD et les quartiers annexes du personnel militaire coûtera 748 000 dollars en 1988/89, sur la base des besoins actuels.

12. Les dépenses prévues pour la location des locaux actuels à Damas, ainsi que d'autres locaux ailleurs, sont indiquées ci-après :

Dollars des Etats-Unis

a) Locaux du quartier général à Damas (y compris le mess et les salles à manger)	220 000
b) Logements du personnel militaire affecté au quartier général de la FNUOD, à Damas	269 000
c) Logements du détachement de police militaire à Tibériade	5 000
d) Atelier d'entretien des groupes électrogènes, y compris les abris pour groupes électrogènes et l'entrepôt pour groupes électrogènes à réparer ou réparés	37 000
e) Atelier de réparation de véhicules à Tibériade, utilisé en commun par la FNUOD et l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST)	9 000
f) Entrepôts supplémentaires pour les fournitures et approvisionnements	5 000
g) Bureaux supplémentaires	73 000
h) Charges et frais d'entretien, lorsqu'ils ne sont pas inclus dans les loyers (gazole : 40 000 dollars; électricité : 37 000 dollars; eau : 7 000 dollars; entretien courant : 46 000 dollars)	130 000
Total	<u>748 000</u>

ii) Entretien, réparation et aménagement des locaux 682 000 dollars

13. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût de l'entretien et de la réparation des locaux (y compris leur aménagement en fonction de l'utilisation prévue) au quartier général, dans les camps et dans les positions et postes de commandement avancés des contingents, y compris le coût de l'entretien et de la réparation des locaux loués par la Force. Le montant prévu se décompose comme suit :

a) 300 000 dollars pour les fournitures nécessaires pour les petits travaux de transformation et d'entretien courant dans tous les locaux de la FNUOD, sauf les locaux loués. Ce montant doit permettre de couvrir le coût des matériaux de construction (verre à vitres, toile de store, carrelage, parpaings de ciment, bois de tous types, peinture, petites fournitures électriques et fournitures de plomberie et de menuiserie) ainsi que le coût des matériaux nécessaires pour la rénovation d'abris;

b) 284 000 dollars pour de gros travaux de réparation et d'aménagement de locaux dans les camps et positions des contingents. Le montant prévu servira à couvrir le coût des matériaux et fournitures nécessaires pour réparer et transformer des bâtiments et constructions diverses dans les camps Faouar et Ziouani. Il servira également à financer certains projets qui dépassent les moyens

/...

d'exécution des diverses unités et qui devront donc être confiés à des entrepreneurs. Dans toute la mesure du possible, les travaux seront néanmoins exécutés par les membres de la Force;

c) 98 000 dollars pour l'entretien des réseaux d'évacuation des eaux usées, l'amélioration des circuits électriques et des réseaux de distribution d'électricité, et l'installation d'un éclairage de sécurité autour des camps et dans d'autres zones clefs. Un montant est également prévu pour le revêtement en dur et l'asphaltage des aires de réparation de véhicules.

iii) Approvisionnement en eau et en électricité

14. Le montant prévu doit servir à couvrir le coût de l'approvisionnement en électricité des camps Faouar et Ziouani (265 000 dollars) et celui de l'alimentation en eau du camp Ziouani (16 000 dollars).

iv) Construction de locaux

15. Le montant prévu doit permettre de remplacer divers locaux (logements, entrepôts et bureaux) et de construire des locaux supplémentaires dans les camps Faouar et Ziouani, ainsi qu'au quartier général de la FNUOD à Damas. Certains bâtiments se sont en effet détériorés au point qu'il ne vaut plus la peine de les réparer, et dans certaines zones de redéploiement de la Force, les installations sont insuffisantes. Les différents projets prévus, qui seront exécutés en partie par les membres de la Force et en partie par des entrepreneurs extérieurs, sont les suivants :

- a) Construction d'entrepôts secondaires au camp Faouar (44 000 dollars);
- b) Construction d'un bâtiment préfabriqué pouvant loger 20 personnes au camp Ziouani (95 000 dollars);
- c) Construction d'un bâtiment pouvant loger 15 personnes au camp Faouar (70 000 dollars);
- d) Construction de bureaux pour le personnel logistique au camp Ziouani (75 000 dollars);
- e) Aménagement d'un dortoir à la position 82A (2 000 dollars);
- f) Construction d'un bâtiment pouvant loger 26 personnes à la position 80 (80 000 dollars);
- g) Construction de six abris pour groupes électrogènes au camp Faouar (20 000 dollars);
- h) Construction d'un poste de revitaillement en carburant au quartier général de la FNUOD à Damas (6 000 dollars);
- i) Construction d'un local destiné à abriter le groupe électrogène principal du camp Faouar (15 000 dollars);

/...

j) Agrandissement de l'entrepôt 118 (servant à l'entreposage des vivres) au camp Ziouani (2 000 dollars).

1 f) Communications

<u>Etats-Unis</u>	<u>Dollars des</u>
1986/87 : dépenses	17 200
1987/88 : montant révisé	25 000
1988/89 : prévisions de dépenses	25 000

16. Le montant prévu doit permettre de couvrir :

a) Le coût de la location de lignes téléphoniques, y compris les appels officiels dans la zone de la mission (13 000 dollars);

b) Le coût des services télégraphiques, de la location de boîtes postales et de l'affranchissement du courrier officiel (800 dollars);

c) Le coût des communications entre le Siège (New York) et la FNUOD, y compris le coût de la valise diplomatique (11 200 dollars).

2 a) Achat de matériel de transport

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
1986/87 : dépenses	795 600
1987/88 : montant révisé	611 000
1988/89 : prévisions de dépenses	750 000

17. Les véhicules de transport qu'il est proposé d'acheter pour 1988/89 pour le parc de la FNUOD consistent uniquement en matériel de remplacement et sont énumérés ci-après :

<u>Type de véhicule</u>	<u>Nombre</u>	<u>Prix unitaire</u>	<u>Coût total</u>
(Dollars des Etats-Unis)			
Berlines	1	12 500	12 500
Berlines (légères)	13	9 000	117 000
Jeeps	23	12 200	280 600
Minibus	3	12 200	36 600
Petits camions (cabine à deux places)	3	12 500	37 500
Autoneige	1	136 000	136 000
Chariot élévateur à fourche	1	19 500	19 500
Frais de transport de véhicules	—	—	110 300
Total	45	—	750 000

/...

18. Il est proposé d'acheter en 1988/89 45 véhicules de type commercial pour remplacer ceux qui sont hors d'usage, ont été détruits ou ont un kilométrage trop élevé et qu'il est difficile d'entretenir et trop coûteux de réparer ou de continuer à utiliser.

19. La FNUOD a besoin en outre de remplacer 10 camions de transport de marchandises et quatre camions-citernes et se propose de racheter ces véhicules aux gouvernements fournissant des contingents. Le paiement serait étalé sur quatre ans. Un montant de 129 000 dollars, calculé compte tenu des dates approximatives d'arrivée des véhicules dans la zone de la mission, est inscrit à cette fin à la rubrique 2 f) du présent budget.

2 b) Achat d'autre matériel

Dollars des Etats-Unis

1986/87 : dépenses	1 012 000
1987/88 : montant révisé	983 000
1988/89 : prévisions de dépenses	910 000

20. Le coût estimatif des autres matériels dont la Force aura besoin en 1988/89 est récapitulé dans le tableau ci-après et expliqué de façon plus détaillée dans les paragraphes qui suivent. Le tableau permet également de comparer les coûts avec ceux des deux années précédentes.

<u>Matériel</u>	<u>Dépenses</u> <u>1986/87</u>	<u>Montant</u> <u>révisé</u> <u>1987/88</u>	<u>Prévisions</u> <u>des dépenses</u> <u>1988/89</u>
	(Dollars des Etats-Unis)		
i) Matériel de transmissions	512 400	410 000	318 000
ii) Groupes électrogènes	-	69 000	100 000
iii) Matériel d'entretien et de réparation	112 800	109 000	102 000
iv) Matériel médical et dentaire	49 000	59 000	45 000
v) Matériel pour logements et cantines	79 400	83 000	90 000
vi) Mobilier et matériel de bureau	63 900	79 000	75 000
vii) Matériel d'observation	3 200	49 000	100 000
viii) Matériel divers	191 300	125 000	80 000
Total	1 012 000	983 000	910 000

i) Matériel de transmissions 318 000 dollars

21. Le montant prévu permettra de couvrir le coût de l'achat (y compris les frais de transport) de matériel de transmissions (civil et militaire) dont la Force a besoin. Il s'agit dans tous les cas de matériel de remplacement ou de matériel supplémentaire indispensable. Les matériels en question sont énumérés ci-après :

/...

- a) Matériel civil de transmissions (158 600 dollars) :
- i) Un téléscripneur (6 500 dollars)
 - ii) Cinq radios portatives (11 500 dollars)
 - iii) Deux fréquencesmètres sélectifs (13 968 dollars)
 - iv) Quatre antennes à réseau (4 000 dollars)
 - v) Deux abris pour matériel de transmissions (9 400 dollars)
 - vi) Quatre systèmes de chargeurs de batterie photovoltaïques (14 160 dollars)
 - vii) Deux dispositifs de téléappel (1 652 dollars)
 - viii) Deux télécopieurs (5 428 dollars)
 - ix) Une liaison radio hyperfréquences (54 232 dollars)
 - x) Quatre liaisons téléphoniques de campagne (37 760 dollars)
- b) Matériel militaire de transmissions (159 400 dollars) :
- i) Trois radios AN/VRC 650 (19 470 dollars)
 - ii) Onze radios 841/PRC (20 119 dollars)
 - iii) Huit antennes RC-292 (8 791 dollars)
 - iv) Seize haut-parleurs LSA-100T (3 776 dollars)
 - v) Douze radios portatives PRC-126 (36 739 dollars)
 - vi) Vingt téléphones de campagne TA-602/GY (19 588 dollars)
 - vii) Cinq standards téléphoniques SB-22 (12 980 dollars)
 - viii) Six chargeurs de batterie BCT 7725 (3 540 dollars)
 - ix) Quatre suramplificateurs AM-2065 (12 272 dollars)
 - x) Vingt antennes AS-1288 (10 030 dollars)
 - xi) Cinq chargeurs de batterie de grande capacité 12/24 V (1 475 dollars)
 - xii) Douze chargeurs pour batteries NiCad de PRC (4 248 dollars)
 - xiii) Trois blocs d'alimentation PS-2112 (4 602 dollars)
 - xiv) Dix testeurs pour batteries de PRC 77 (1 770 dollars)
- ii) Groupes électrogènes 100 000 dollars

22. Un montant est prévu pour remplacer des groupes électrogènes qui alimentent en électricité les positions et, en cas de panne de secteur, le quartier général et les camps principaux. Au cours de la prochaine année, il est proposé d'acheter les groupes électrogènes suivants :

<u>Type de matériel</u>	<u>Nombre</u>	<u>Prix unitaire</u>	<u>Coût total</u>
		(Dollars des Etats-Unis)	
JWSC-6 202 kVA	1	30 000	30 000
HL-6 55 kVA	1	13 000	13 000
TS-3 10,5 kVA	5	5 000	25 000
Tableau de distribution	1	20 000	20 000
Frais de transport			12 000
Total			<u>100 000</u>

/...

iii) Matériel d'entretien et de réparation 102 000 dollars

23. Le montant prévu doit permettre d'acheter du petit outillage et du matériel spécialisé divers pour les ateliers d'entretien et de réparation. Il s'agit de remplacer des outils et du matériel hors d'usage.

iv) Matériel médical et dentaire 45 000 dollars

24. Le montant prévu doit permettre d'acheter du matériel médical et dentaire pour remplacer des articles à réformer (30 000 dollars) ainsi que le matériel nouveau nécessaire pour améliorer les services médicaux et dentaires (15 000 dollars).

v) Matériel pour logements et cantines 90 000 dollars

25. Le montant prévu permettra d'acheter sur place du matériel pour les logements afin de remplacer des articles usés ou endommagés (26 000 dollars) et de procéder à de nouvelles acquisitions (3 000 dollars) : lits, canapés, chaises, tables, lampes, commodes et armoires. Le montant prévu doit aussi permettre de remplacer du matériel de cuisine et de cantine (56 000 dollars) et de procéder à de nouvelles acquisitions (5 000 dollars) : cuisinières, fours, grils, mixeurs et accessoires, balances, grille-pain, récipients et hache-viande.

vi) Mobilier et matériel de bureau 75 000 dollars

26. Le montant prévu doit permettre d'acheter le mobilier et le matériel de bureau nécessaires pour remplacer les articles hors d'usage ou irréparables (56 000 dollars) et de procéder à de nouvelles acquisitions (19 000 dollars) : machines à écrire électriques et mécaniques, calculatrices de bureau, bureaux, chaises, classeurs, photocopieuses, lampes, ordinateurs, étagères, tables, bibliothèques et vestiaires.

vii) Matériel d'observation 100 000 dollars

27. Le montant prévu doit permettre d'acheter le matériel suivant :

	<u>Nombre</u>	<u>Prix unitaire</u>	<u>Coût total</u>
(Dollars des Etats-Unis)			
Lunettes de nuit portatives	4	9 375	37 500
Lunettes de nuit de moyenne portée	3	16 400	49 200
Jumelles portatives	10	270	2 700
Jumelles 20 x 20	3	2 800	8 400
Lanternes de signalisation	22	75	1 700
Boussoles avec étui	20	25	500
Total			100 000

viii) Matériel divers 80 000 dollars

28. Le montant prévu doit permettre d'acheter les articles suivants : climatiseurs, séchoirs, poêles, radiateurs électriques, ventilateurs, chauffe-eau, pompe à vidange, échelles, horloges murales, aspirateurs, machines à laver, unités de rangement et planches à repasser. Il s'agit de remplacer du matériel hors d'usage.

2 c) Entretien et utilisation des véhicules automobiles et autre matériel

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
1986/87 : dépenses	2 728 400
1987/88 : montant révisé	2 788 000
1988/89 : prévisions de dépenses	2 800 000

29. Les dépenses prévues pour 1988/89 sont récapitulées dans le tableau ci-après et expliquées de façon détaillée dans les paragraphes qui suivent. Le tableau permet aussi de comparer les montants prévus et les dépenses correspondantes des deux années précédentes.

	<u>Dépenses</u> <u>1986/87</u>	<u>Montants</u> <u>révisés</u> <u>1987/88</u>	<u>Prévisions</u> <u>de dépenses</u> <u>1988/89</u>
(Dollars des Etats-Unis)			
i) Carburants, huiles et lubrifiants	1 069 200	1 240 000	1 368 000
ii) Pièces détachées et entretien des véhicules automobiles	1 315 000	1 267 000	1 127 000
iii) Pièces détachées et entretien d'autre matériel	344 200	281 000	305 000
Total	<u>2 728 400</u>	<u>2 788 000</u>	<u>2 800 000</u>

i) Carburants, huiles et lubrifiants 1 368 000 dollars

30. Le montant prévu à la présente rubrique doit permettre d'acheter de l'essence (937 000 dollars), du gazole (349 000 dollars), ainsi que de l'huile de moteur, des lubrifiants et autres produits pétroliers (82 000 dollars) pour l'utilisation et l'entretien des véhicules automobiles, du matériel mobile lourd et des machines fixes. Les prévisions de dépenses d'essence ont été calculées sur la base des prix actuels majorés de 10 % environ pour tenir compte des hausses de prix prévues pour 1988/89. La consommation prévue est calculée compte tenu des chiffres les plus récents concernant la consommation de la Force.

ii) Pièces détachées et entretien des véhicules automobiles 1 127 000 dollars

31. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des pièces détachées et des organes de rechange nécessaires pour les véhicules de type militaire (738 000 dollars) et les véhicules de type civil (283 000 dollars), ainsi que de passer des contrats locaux pour l'entretien et la réparation des véhicules (106 000 dollars). Les frais de transport (inclus dans ces chiffres) prévus pour les pièces détachées et les organes de rechange achetés à l'étranger s'élèvent à 183 000 dollars.

iii) Pièces détachées et entretien d'autre matériel 305 000 dollars

32. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des pièces détachées et de l'entretien des climatiseurs, réfrigérateurs, matériel vidéo, poêles, extincteurs, machines de bureau, microscopes, matériel de radiologie, photomètres, tronçonneuses et groupes électrogènes, ainsi que les frais de transport du matériel acheté à l'étranger (18 000 dollars).

2 d) Fournitures et services

Dollars des Etats-Unis

1986/87 : dépenses	1 907 100
1987/88 : montant révisé	1 714 000
1988/89 : prévisions de dépenses	1 800 000

33. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des fournitures consommables et des services divers énumérés dans le tableau ci-après et au sujet desquels on trouvera des précisions plus loin. Le tableau permet aussi de comparer les montants prévus et les dépenses correspondantes des deux années précédentes.

	<u>Dépenses</u> <u>1986/87</u>	<u>Montants</u> <u>révisés</u> <u>1987/88</u>	<u>Prévisions</u> <u>de dépenses</u> <u>1988/89</u>
(Dollars des Etats-Unis)			
i) Vêtements et uniformes	166 100	152 000	137 000
ii) Matériels défensifs de campagne	48 500	59 000	55 000
iii) Fournitures médicales et dentaires	128 600	147 000	133 000
iv) Matériel sanitaire et d'entretien	108 400	100 000	120 000
v) Intendance générale	430 200	412 000	485 000
vi) Fournitures, batteries et piles pour les services de transmissions	274 300	254 000	272 000
vii) Papeterie et fournitures de bureau	98 000	106 000	106 000
viii) Services contractuels	215 700	253 000	238 000
ix) Assurance commerciale	127 700	116 000	146 000
x) Consultations médicales et soins d'urgence	54 200	63 000	45 000
xi) Affranchissement du courrier du personnel militaire	1 100	2 000	2 000
xii) Service de vérification extérieure des comptes	12 000	14 000	15 000
xiii) Divers	242 300	36 000	46 000
Total	<u>1 907 100</u>	<u>1 714 000</u>	<u>1 800 000</u>

i) Vêtements et uniformes 137 000 dollars

34. Le montant prévu doit permettre a) de distribuer les articles d'habillement (ONU) qui sont conservés par les hommes lors de la relève des contingents (2 654 séries d'articles, soit un coût estimé à 111 000 dollars); et b) de distribuer aux employés civils locaux et au personnel militaire affecté à certains travaux les articles d'habillement spéciaux nécessaires pour des raisons d'hygiène et de sécurité (26 000 dollars).

ii) Matériels défensifs de campagne 55 000 dollars

35. Le montant prévu doit permettre de remplacer le matériel suivant : sacs de sable, fil de fer pour réseau à boudin, fil de fer barbelé, plaques de tôle ondulée, piquets de clôture, peinture laquée, buses en ciment et gabions.

iii) Fournitures médicales et dentaires 133 000 dollars

36. Le montant prévu doit permettre d'acheter des fournitures médicales et dentaires pour l'infirmierie du quartier général, l'abri réservé aux soins médicaux au camp Faouar et les installations médicales des contingents. Compte tenu de la consommation des années précédentes et du stock actuellement disponible, les besoins sont estimés comme suit : médicaments (62 000 dollars), vaccins (12 000 dollars), antiseptiques (7 000 dollars), fournitures de laboratoire (33 000 dollars), fournitures chirurgicales (8 000 dollars), fournitures dentaires (8 000 dollars) et fournitures de radiologie (3 000 dollars).

iv) Matériel sanitaire et d'entretien 120 000 dollars

37. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des insecticides, désinfectants, lessives, produits pour toilettes chimiques (en poudre et liquide), savons et détergents, balais, serpillières et chiffons, produits chimiques pour la purification de l'eau, produits à recurer, cires, désodorisants, matériel de pulvérisation et brosses. Les prévisions ont été établies compte tenu de la consommation des années précédentes et des stocks actuellement disponibles.

v) Intendance générale 485 000 dollars

38. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des articles suivants : pétrole lampant, gaz butane, oxygène et acétylène, literie, vaisselle, couverts et autres articles de ménage, piles et batteries, à l'exclusion des piles et batteries pour les services de transmissions et les véhicules, matériel d'emballage et de conditionnement, produits en papier et en plastique, peinture, pinceaux, etc., approvisionnement des magasins des camps et petits outils, extincteurs, matériel utilisé par la police militaire, fournitures électriques, fournitures photographiques, équipement de montagne, accessoires pour la détection des mines, bidons (jerrycans), drapeaux et autocollants.

vi) Fournitures et batteries pour les services de transmissions 272 000 dollars

39. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des fournitures nécessaires pour l'entretien et l'utilisation du système de transmissions de la FNUOD, telles que batteries et piles, câbles téléphoniques, multimètres, radars de détection des ruptures de câbles, détecteurs de câbles souterrains, plaquettes à circuit imprimé, pièces détachées pour émetteurs-récepteurs, quartz, transistors, modules, pièces détachées pour antennes, papier pour télécopieur, rubans, bandes et autres pièces détachées consommables. Des dépenses sont également prévues pour les contrats d'entretien du matériel qui sont passés avec des entreprises extérieures.

vii) Papeterie et fournitures de bureau 106 000 dollars

40. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût de fournitures diverses utilisées dans tous les bureaux de la Force, y compris le coût des fournitures de reproduction et d'impression des formules.

viii) Services contractuels 238 000 dollars

41. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût de divers services fournis à la Force : services de tailleur et de coiffeur et enlèvement des ordures au quartier général et dans les camps de base (72 000 dollars), blanchissage et nettoyage à sec pour tout le personnel militaire et le personnel du Service mobile (140 000 dollars) et services d'informatique (26 000 dollars). Les montants prévus ont été calculés en fonction du coût des services contractuels actuellement fournis.

ix) Assurance commerciale 146 000 dollars

42. Le montant prévu correspond au coût de l'assurance au tiers contractée par la Force pour son parc de véhicules.

x) Consultations médicales et soins d'urgence 45 000 dollars

43. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des soins donnés aux malades et aux blessés parmi le personnel militaire ainsi que le coût des soins dentaires d'urgence lorsque le traitement ne peut être assuré par une unité médicale ou dentaire de la Force.

xi) Affranchissement du courrier du personnel militaire 2 000 dollars

44. Le montant prévu concerne l'affranchissement du courrier personnel que les membres des contingents envoient dans leur pays d'origine.

xii) Service de vérification extérieure des comptes 15 000 dollars

45. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût de la vérification extérieure des comptes de la Force.

xiii) Divers 46 000 dollars

46. Le montant prévu doit permettre d'acheter des médailles, de publier des appels d'offres dans la presse, de faire retapisser et réparer des meubles, d'acheter des manuels techniques et professionnels, de prendre des abonnements à des journaux et revues, d'acheter des cartes ainsi que des fournitures et services divers non énumérés ailleurs.

2 e) Fret, camionnage et messageries

Dollars des Etats-Unis

1986/87 : dépenses	142 500
1987/88 : montant révisé	151 000
1988/89 : prévisions de dépenses	160 000

47. Le montant prévu doit permettre de couvrir les frais de transport et de manutention du matériel et des fournitures à destination et en provenance de la zone de la mission, lorsque ces frais ne sont pas prévus à d'autres rubriques. Le montant indiqué se décompose comme suit : 75 000 dollars pour les frais de transport, de réexpédition et de dédouanement engagés au quartier général de la Force, 10 000 dollars pour le transport de la valise diplomatique et 75 000 dollars pour les frais de transport d'autres articles.

2 f) Remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents

Dollars des Etats-Unis

1986/87 : dépenses	546 800
1987/88 : montant révisé	645 000
1988/89 : prévisions de dépenses	825 000

48. Le montant prévu (qui inclut les 129 000 dollars mentionnés au paragraphe 19) correspond à une échéance du calendrier établi pour le rachat par l'Organisation du matériel dont les gouvernements dotent leurs contingents, à la demande de l'ONU. Les coûts sont estimés conformément à des directives générales convenues, en vertu desquelles le paiement du matériel est étalé sur quatre ans. Lorsque le matériel a été intégralement payé, il devient la propriété de l'ONU, sauf s'il en a été convenu autrement pour certains articles.

3. Relève des contingents

Dollars des Etats-Unis

1986/87 : dépenses	827 800
1987/88 : montant révisé	1 018 000
1988/89 : prévisions de dépenses	1 200 000

49. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût de la relève des contingents à l'expiration de leur tour de service, d'une durée d'environ six mois, ainsi que le coût du rapatriement de membres de la Force pour des raisons médicales, humanitaires ou autres. Le montant prévu comprend le coût des avions affrétés, celui du transport par autocars jusqu'au port de départ ou à partir du port d'arrivée et le transport des bagages au sol.

4. Indemnités en cas de décès ou d'invalidité

Dollars des Etats-Unis

1986/87 : dépenses	400 000
1987/88 : montant révisé	400 000
1988/89 : prévisions de dépenses	400 000

50. Le montant prévu doit permettre de rembourser aux gouvernements qui fournissent des contingents les indemnités qu'ils versent aux membres de la Force, en vertu de leur législation nationale ou de leurs règlements, en cas de maladie, d'accident, d'invalidité ou de décès imputables au service auprès de la FNUOD.

5. Bien-être et loisirs

Dollars des Etats-Unis

1986/87 : dépenses	217 200
1987/88 : montant révisé	237 000
1988/89 : prévisions de dépenses	240 000

51. Un montant est prévu pour permettre de verser 10,50 dollars par jour aux membres des contingents lors des permissions de détente qui leur sont accordées à raison d'un maximum de sept jours de permission durant une période de six mois (195 000 dollars). Le montant prévu doit aussi permettre d'acheter des fournitures et du matériel pour les loisirs et les sports, de louer des films et d'entretenir les installations de loisirs et de sport (45 000 dollars).

6 a) Soldes et indemnités versées aux membres des contingents

Dollars des Etats-Unis

1986/87 : dépenses	15 814 600
1987/88 : montant révisé	15 830 000
1988/89 : prévisions de dépenses	15 848 000

52. Le montant prévu doit permettre de rembourser aux gouvernements qui fournissent des contingents les soldes et indemnités de leurs troupes, au taux standard convenu, soit 950 dollars par homme par mois pour tous les officiers et hommes de troupe, plus un supplément de 280 dollars par homme par mois pour un nombre limité de spécialistes (25 % dans le cas des contingents logistiques et 10 % dans le cas des autres contingents). Le montant prévu a été calculé sur la base d'un effectif moyen de 1 327 officiers et hommes de troupe pendant la période considérée.

6 b) Amortissement du coût de l'habillement, du paquetage et de l'équipement individuels

Dollars des Etats-Unis

1986/87 : dépenses	1 118 000
1987/88 : montant révisé	1 116 000
1988/89 : prévisions de dépenses	1 121 000

53. Le montant prévu doit permettre de verser aux gouvernements qui fournissent des contingents la somme correspondant à l'amortissement de l'habillement, du paquetage et de l'équipement individuels fournis par ces gouvernements à leurs

/...

troupes, au taux standard de 65 dollars par homme par mois, plus un supplément de 5 dollars par homme par mois pour les munitions et armes personnelles. Le montant prévu a été calculé sur la base d'un effectif moyen de 1 327 officiers et hommes de troupe pendant la période considérée.

7. Système intégré de gestion

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
1986/87 : dépenses	-
1987/88 : montant révisé	-
1988/89 : prévisions de dépenses	130 000

54. Le montant prévu doit permettre de couvrir une part (1,36 %) du financement du Système intégré de gestion (SIG) proposé dans le document A/C.5/43/24.

8. Contributions du personnel

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
1986/87 : dépenses	580 000
1987/88 : montant révisé	592 000
1988/89 : prévisions de dépenses	660 000

55. Les dépenses de personnel indiquées à la rubrique 1 b) du budget, intitulée "Traitements et dépenses connexes de personnel", sont exprimées en montants nets. Le montant ci-dessus représente donc la différence entre les traitements bruts et nets, c'est-à-dire le montant des contributions du personnel auxquelles les émoluments des fonctionnaires de l'ONU sont assujettis conformément au Statut du personnel de l'Organisation.

9. Recettes provenant des contributions du personnel

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
1986/87 : recettes	580 000
1987/88 : montant révisé	592 000
1988/89 : prévisions de recettes	660 000

56. Les traitements et émoluments des fonctionnaires de l'ONU sont soumis à une retenue calculée d'après le barème figurant à l'article 3.3 du Statut du personnel de l'Organisation. Toutes les recettes provenant des contributions du personnel qui ne sont pas utilisées à d'autres fins aux termes d'une résolution de l'Assemblée générale sont portées au crédit du Fonds de péréquation des impôts constitué en vertu de la résolution 973 A (X) de l'Assemblée générale, en date du 15 décembre 1955. Le compte de chaque Etat Membre au Fonds de péréquation est crédité au prorata de la contribution dudit Etat au budget de la FNUOD. Le montant des contributions du personnel qui est prévu à la rubrique 7 du budget (Dépenses) est porté en recettes à la présente rubrique, comme recettes provenant des contributions du personnel.

10. Autres recettes

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
1986/87 : recettes	20 000
1987/88 : montant révisé	20 000
1988/89 : prévisions de recettes	14 000

57. Le montant prévu à cette rubrique correspond au montant estimatif des recettes provenant de la vente de matériel vétuste ou excédentaire.
